

Au 31 décembre 2018 le CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE détient dans ses livres :

8 881 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de 2 464 790,05 €.

Sur l'année 2018, conformément à la loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, le CREDIT AGRICOLE DU FINISTERE a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations,

la somme de 242 331,83 € issue de 284 comptes ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.